Convention Citoyenne Cese
sur la fin de vie

Réunion du Comité de gouvernance de la Convention citoyenne Fin de vie
RELEVÉ DE DECISIONS N° 1 - JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022

Présidence de Madame
Claire THOURY

Membres présents : Fanny ARAV, Jean-Pierre CABROL, Michel CHASSANG, Jean-François DELFRAISSY, Cynthia FLEURY (en visio), Benoît GARCIA, Hélène LANDEMORE (en visio), Giovanna MARSICO, Kenza OCCANSEY, Sandrine RUI (en visio), Mathieu SANCHEZ, François STASSE

Membres excusés : Jacques LANDRIOT

Personnalités extérieures invitées : Ilaria CASILLO (CNDP), Floran AUGAGNEUR (CNDP)

Le Comité de gouvernance de la Convention citoyenne Fin de vie s'est réuni pour la première fois, jeudi 29 septembre, sous la présidence de Mme Claire THOURY et a arrêté les décisions suivantes :

PROPOSITION D'UN REGLEMENT INTERIEUR DU COMITE DE GOUVERNANCE

Une proposition de Règlement intérieur a fait l'objet de discussions. Une nouvelle version sera proposée à la signature de ses membres lors de la prochaine réunion du Comité.

DEFINITION DU CALENDRIER DES SEQUENCES DE TRAVAIL DE LA CONVENTION

La Présidente a soumis à la discussion le calendrier prévisionnel des sessions de travail des citoyens. Elle a présenté les délais de recrutement, actuellement estimés à 8 semaines. En tenant compte de ces délais incompressibles, il a été proposé que les travaux démarrent le 9 décembre. Cette date a été approuvée à l'unanimité des membres.

Le Comité de Gouvernance a par ailleurs adopté le calendrier des sessions de travail.

Les travaux seront organisés en neuf sessions de trois jours (du vendredi midi au dimanche après-midi).

Les sessions sont réparties en trois grandes phases :

1. **Phase de rencontre et d'appropriation**
   - 9, 10 et 11 décembre 2022
   - 16, 17 et 18 décembre 2022

2. **Phase de délibération**
   - 6, 7 et 8 janvier 2023
   - 20, 21 et 22 janvier 2023
   - 3, 4 et 5 février 2023
   - 17, 18 et 19 février 2023

3. **Phase d'harmonisation et de restitution**
   - 3, 4 et 5 mars 2023
   - 10, 11 et 12 mars 2023
   - 17, 18 et 19 mars 2023

STRUCTURATION DES PRINCIPES DE RECRUTEMENT DU PANEL DE CITOYENNES ET CITOYENS

La Présidente a ensuite soumis au membre les principes structurants pour le recrutement du panel de citoyennes et citoyens.

Le Comité de gouvernance a arrêté le recrutement, par voie de tirage au sort, d'un nombre total de **170** citoyens, afin d'anticiper les risques de défection des citoyens au cours de la délibération pour raisons personnelles, en se basant sur le retour d'expérience de la précédente Convention Citoyenne pour le Climat.

Afin de garantir un panel représentant la diversité de la population française, les membres ont décidé de retenir les critères de recrutement suivants :

- Le sexe ;
- L'âge ;
- La situation géographique :
  - Région ;
  - Typologie d'aire urbaine ;
- Le niveau de diplôme ;
- Catégorie socioprofessionnelle.

L'exclusion de certaines catégories de citoyens, à raison de leur fonction par exemple, quoique débattue, n'a pas été retenue. Le recrutement des citoyennes et citoyens sera lancé dès le mois d'octobre. Lors de sa prochaine réunion, le Comité de Gouvernance détaillera dans le détail les critères de recrutement. Un expert sera auditionné afin d'accompagner les membres dans leur réflexion sur le sujet.

Convention
Citoyenne Cese
sur la fin de vie

POUR INFORMATION

ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE REUNION (5 octobre 2022)

- Définition des critères de recrutement
- Arbitrages sur la mise en œuvre d'une plateforme participative en ligne ;
- Définition des principes d'ouverture et de communication de la Convention citoyenne

PROCHAINES REUNIONS DU COMITE

5 octobre, matin

- 10 octobre, matin
- 18 octobre, après-midi
- 26 octobre, après-midi
- 3 novembre, après-midi (en option)
- 9 novembre, après-midi
- 15 novembre, après-midi
- 21 novembre, matin
- 30 novembre, après-midi